

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :

La commune d'Uzemain intègre la communauté d'agglomération Epinal-Golbey

Depuis de nombreuses années, la Commune d'Uzemain avec celles des cantons de Xertigny et Bains les Bains participe à des actions communautaires permettant de mutualiser des moyens devant permettre de contribuer au développement de la Vôge.

A la suite de diverses tentatives de création d'une communauté de communes qui n'ont pu aboutir, et suite à son obligation d'intégrer une structure de coopération Intercommunale, la commune d'Uzemain a saisi l'opportunité d'un rattachement à la communauté d'agglomération d'Epinal-Golbey, ce qui vient d'être adopté dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal par la Commission Consultative Départementale.

La commune d'Uzemain n'est pas une novice dans le domaine de l'intercommunalité :

Après la création de l'Association de Développement du Pays de la Vôge suivie par celle du Syndicat de Développement du Pays de la Vôge de nombreuses actions ont pu être entreprises sous la présidence du Conseiller Général Jackie PIERRE et ensuite de Patrice HUGUENIN, Maire de Bains les Bains à l'époque.

Portage de repas à domicile, études paysagères, études d'assainissement, protection des vergers, animations scolaires etc... ont permis de créer en commun des actions et des services utiles aux habitants.

D'autres syndicats apportent leurs compétences au service de nos concitoyens :

Scolaire, ordures ménagères, eau potable, électrification, informatisation etc...

Mettre en commun les moyens afin de rendre possible la création de services et de pouvoir effectuer des économies d'échelle sont les principales motivations des élus.

Les statuts des communautés de communes offrent des avantages financiers octroyés par l'état et les collectivités territoriales supérieurs à ceux des syndicats. Toutefois, avec cet appât financier, ceux-ci peuvent à leur guise influencer sur la politique de développement des territoires ce qui n'est pas sans stimuler la mise en place d'actions pas toujours prioritaires ou indispensables. Il appartient donc aux élus d'être vigilants et de favoriser en priorité celles qui sont indispensables à la vie courante.

Après bien des tentatives qui ont conduit malheureusement à des regroupements disparates des communes de la Vôge et faute d'un consensus fédérateur pouvant lier toutes les communes de ce territoire afin d'unir leurs forces, la commune d'Uzemain a choisi de se tourner radicalement vers le bassin de vie d'Epinal. Un bassin de vie qui est déjà celui de beaucoup de manuziens avec la présence des zones d'emploi, des équipements culturels ou commerciaux etc...

L'enjeu était important : faire partie d'une telle « métropole » occupant le sud du sillon lorrain devrait apporter à la « manuzie » des possibilités de développement intéressantes. Au vu des réticences de quelques collectivités plus urbaines et détentrices de plus gros moyens, il semblerait que la notion de partage ne soit pas la bienvenue.

Cependant, aux habitants des zones urbaines, les ruraux se doivent de rappeler que l'esprit communautaire implique une notion essentielle : celle du partage et des échanges.

« Mettez à notre disposition vos zones commerciales, culturelles, industrielles, nous vous offrons notre campagne, nos aménagements forestiers de promenades, de parcours VTT ». Aujourd'hui, l'habitant se déplace, il habite à la campagne mais se rend à la ville pour ses courses ou sur son lieu de travail. Il habite à la ville mais se ressource au bord du canal des Vosges, du lac de Bouzey ou dans une ferme auberge.

Avec l'intégration dans ce grand territoire offrant un nouveau potentiel de développement les cartes sont sur la table et ne sont pas encore jouées !

Une question va se poser maintenant : comment les partager ?

Alain PIERRE Maire d'Uzemain

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :

La commune d'Uzemain intègre la communauté d'agglomération Epinal-Golbey

Depuis de nombreuses années, la Commune d'Uzemain avec celles des cantons de Xertigny et Bains les Bains participe à des actions communautaires permettant de mutualiser des moyens devant permettre de contribuer au développement de la Vôge.

A la suite de diverses tentatives de création d'une communauté de communes qui n'ont pu aboutir, et suite à son obligation d'intégrer une structure de coopération Intercommunale, la commune d'Uzemain a saisi l'opportunité d'un rattachement à la communauté d'agglomération d'Epinal-Golbey, ce qui vient d'être adopté dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal par la Commission Consultative Départementale.

La commune d'Uzemain n'est pas une novice dans le domaine de l'intercommunalité :

Après la création de l'Association de Développement du Pays de la Vôge suivie par celle du Syndicat de Développement du Pays de la Vôge de nombreuses actions ont pu être entreprises sous la présidence du Conseiller Général Jackie PIERRE et ensuite de Patrice HUGUENIN, Maire de Bains les Bains à l'époque.

Portage de repas à domicile, études paysagères, études d'assainissement, protection des vergers, animations scolaires etc... ont permis de créer en commun des actions et des services utiles aux habitants.

D'autres syndicats apportent leurs compétences au service de nos concitoyens :

Scolaire, ordures ménagères, eau potable, électrification, informatisation etc...

Mettre en commun les moyens afin de rendre possible la création de services et de pouvoir effectuer des économies d'échelle sont les principales motivations des élus.

Les statuts des communautés de communes offrent des avantages financiers octroyés par l'état et les collectivités territoriales supérieurs à ceux des syndicats. Toutefois, avec cet appât financier, ceux-ci peuvent à leur guise influencer sur la politique de développement des territoires ce qui n'est pas sans stimuler la mise en place d'actions pas toujours prioritaires ou indispensables. Il appartient donc aux élus d'être vigilants et de favoriser en priorité celles qui sont indispensables à la vie courante.

Après bien des tentatives qui ont conduit malheureusement à des regroupements disparates des communes de la Vôge et faute d'un consensus fédérateur pouvant lier toutes les communes de ce territoire afin d'unir leurs forces, la commune d'Uzemain a choisi de se tourner radicalement vers le bassin de vie d'Epinal. Un bassin de vie qui est déjà celui de beaucoup de manuziens avec la présence des zones d'emploi, des équipements culturels ou commerciaux etc...

L'enjeu était important : faire partie d'une telle « métropole » occupant le sud du sillon lorrain devrait apporter à la « manuzie » des possibilités de développement intéressantes. Au vu des réticences de quelques collectivités plus urbaines et détentrices de plus gros moyens, il semblerait que la notion de partage ne soit pas la bienvenue.

Cependant, aux habitants des zones urbaines, les ruraux se doivent de rappeler que l'esprit communautaire implique une notion essentielle : celle du partage et des échanges.

« Mettez à notre disposition vos zones commerciales, culturelles, industrielles, nous vous offrons notre campagne, nos aménagements forestiers de promenades, de parcours VTT ». Aujourd'hui, l'habitant se déplace, il habite à la campagne mais se rend à la ville pour ses courses ou sur son lieu de travail. Il habite à la ville mais se ressource au bord du canal des Vosges, du lac de Bouzey ou dans une ferme auberge.

Avec l'intégration dans ce grand territoire offrant un nouveau potentiel de développement les cartes sont sur la table et ne sont pas encore jouées !

Une question va se poser maintenant : comment les partager ?

Alain PIERRE Maire d'Uzemain